



Le nouveau socle : une occasion à saisir pour l'information-documentation



Le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture élaboré par le Conseil supérieur des programmes a été rendu public le 8 juin dernier. Du 22 septembre au 18 octobre prochain, une consultation nationale est organisée par le ministère pour recueillir les avis et remarques de la profession.

Ce projet de socle revêt une importance particulière pour la documentation et les professeurs documentalistes. Ce texte recense d'une part, les connaissances, compétences et éléments de culture commune que doivent acquérir tous les élèves à la fin de la scolarité obligatoire mais devra également irriguer les futurs programmes. C'est donc un projet ambitieux, à l'opposé du socle de 2005, qui fait une place à l'information-documentation.

Le SNES-FSU, en s'appuyant sur les travaux des chercheurs en sciences de l'information et sur les préoccupations des collègues, porte depuis plusieurs décennies auprès des interlocuteurs institutionnels la nécessité de formaliser des contenus en information-documentation, d'un cadrage national ainsi que la mise en place d'instructions officielles. La persévérance et les actions menées par le SNES ont eu pour effet la prise en compte de la dimension documentation dans le nouveau projet de socle.

Celui-ci soumis à la consultation, est donc une véritable opportunité pour la documentation dont la profession doit s'emparer pour se faire entendre.

Nouveau socle et information-documentation : un signe positif ?

Pour la première fois, les connaissances et compétences info-documentaires font l'objet d'une formalisation, preuve s'il en est besoin, que l'acquisition de celles-ci par les élèves est indispensable et nécessite un enseignement à part entière. A l'intérieur de chacun des domaines, celles-ci sont déclinées et articulées aux autres disciplines. De même, la référence aux centres de documentation et à l'utilisation raisonnée de ces espaces éloignent peu à peu le spectre des centres de connaissances et de culture tels que souhaités par l'inspection générale EVS en reconnaissant l'importance de former les élèves et en éloignant le professeur documentaliste du rôle d'animateur ou simple médiateur.

Pourtant s'il y a des signes qui laissent entrevoir une possible évolution, le chemin à parcourir est encore long. L'inscription de l'information-documentation dans le socle est certes une occasion à ne pas manquer mais il ne faudrait pas que celle-ci reste en marge lors de la réécriture des programmes dont les modalités d'élaboration sont encore floues.

Pourquoi et comment se faire entendre ?

Le nouveau socle sera le cadre d'écriture des futurs programmes, avec notamment pour mission de mettre de la cohérence dans ceux-ci. L'information-documentation, à l'instar des autres disciplines, sera donc l'objet d'une attention particulière comme en témoigne la nomination d'un professeur documentaliste dans le groupe d'élaboration des projets de programmes du cycle 4 (5ème, 4ème 3ème). Il nous faut donc transformer ces signes positifs en une véritable reconnaissance, avec la mise en place d'un curriculum info-documentaire dont la mise en oeuvre serait confiée aux professeurs documentalistes, en lien avec les autres disciplines.

Afin d'aller plus loin qu'une simple mention dans le futur socle, il est nécessaire et important que la profession, se mobilise lors de cette consultation pour peser dans les débats et en finir avec le socle de 2005 et son LPC.

Pour que cessent les bricolages locaux, pour la définition de contenus d'enseignement et un cadrage national, soyons nombreux à nous exprimer et à faire remonter nos remarques pour avancer et obtenir la reconnaissance de notre rôle pédagogique que nous attendons depuis la création du CAPES !

Pour le SNES-FSU, ce nouveau socle est important : il peut être l'occasion, tant attendue par la profession, d'une véritable reconnaissance. Saisissons cette opportunité en étant nombreuses et nombreux à participer à cette consultation et en faisant entendre nos voix !